DECLARATION D'ENGAGEMENT POUR UNE COOPERATION DE PROJETS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA JEUNESSE, ET DE LA PREVENTION, ENTRE LA VILLE DE PARIS ET LA VILLE DES MUREAUX

Conscients du rôle central des villes pour conduire de façon démocratique les mutations accélérées que connait notre pays : transition écologique, participation démocratique, avenir de la jeunesse,

Conscients de la complémentarité des territoires du Grand-Paris, et des liens particuliers qui unissent Paris et Les Mureaux, notamment à travers l'histoire de la construction du réseau ferroviaire francilien, de la ligne Paris-Rouen en 1843 à l'arrivée d'Éole en 2024, et de la Seine comme trait d'union ;

Conscients que les rapprochements entre collectivités de l'espace métropolitain participent activement à renforcer la qualité des services aux habitants et à améliorer les politiques publiques par l'échange de bonnes pratiques ;

Conscients des liens qui unissent nos deux collectivités dans le cadre de l'organisation des JOP 2024, un siècle après que la Commune des Mureaux ait accueilli une partie des épreuves des Jeux de 1900 et 1924, et de l'opportunité qu'offrent les JOP 2024 pour accélérer nos politiques de transition écologique et en direction de la jeunesse ;

Conscients que les municipalités de Paris et des Mureaux partagent un ensemble de valeurs pour la transition écologique, l'innovation ou encore les politiques de prévention et de tranquillité publiques ;

Nous, François GARAY, Maire des Mureaux, Anne HIDALGO, Maire de Paris, souhaitons que cette déclaration d'engagement pour nos collectivités et celles du Grand Paris permette la mise en commun de nos efforts dans les domaines de la transition écologique, de la jeunesse et de la prévention.

Parce que seule la coopération entre territoires et le dépassement des limites administratives permettra de renforcer notre action, nous souhaitons mettre en œuvre un partenariat à travers un programme d'actions coordonnées, concertées et mutuelles.

C'est dans cet état d'esprit que nous portons à présent cet engagement de coopération articulé autour de trois grands axes : la transition écologique ; la jeunesse ; la prévention et la sécurité ; dont les déploiements opérationnels feront l'objet d'une ou plusieurs conventions soumises à l'assemblée délibérante compétente.

***

Axe 1 – Relever le défi climatique et environnemental

Expérimenter des projets, révéler les ressources locales, et conjuguer nos forces pour relever le défi climatique dans tous les champs de l'écologie urbaine.

Cinq ans après la signature de l'Accord de Paris qui appelait chacun à contenir le réchauffement climatique à +2°C à la fin du siècle, nous sommes toujours sur une trajectoire de +3,5 à +4°C. Face à ce constat, la Ville de Paris s'est engagée dans son Plan Climat à atteindre la neutralité carbone en 2050. Elle s'est également déclarée en état d'urgence climatique en 2019, s'obligeant à accélérer la mise en place de politiques publiques pour l'atténuation du changement climatique.

Ce constat est partagé par la ville des Mureaux qui a développé une politique volontariste à travers une série d'actions innovantes. Ainsi, la mairie des Mureaux a construit en 2005 le premier bâtiment tertiaire public labélisé HQE. Elle a également été retenue comme territoire démonstrateur pour le projet Life Artisan 2021-2027 dans le cadre du deuxième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique et du Plan Biodiversité de la France.

La priorité pour nos deux collectivités est d'accroître leurs efforts pour contenir le changement climatique. Notre coopération permettra de partager et d'enrichir nos projets.

1. Développer ensemble l'Académie du Climat.

L'exécutif parisien a adopté en juillet 2019 un vœu pour créer une « Académie du Climat ». Il s'agira d'un lieu pour renforcer la politique d'éducation à l'environnement, permettre aux citoyens d'agir et accompagner les jeunes générations dans leurs projets personnels ou professionnels en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Son ouverture est prévue courant septembre 2021. Elle sera un lieu ressources gratuit pour les jeunes de 9 à 25 ans. Elle proposera du contenu et des pédagogies innovantes autour des thématiques environnementales et donnera aux jeunes qui ont des projets les moyens d'agir. Ils trouveront dans ce lieu des ressources pour se former, découvrir et expérimenter, développer leurs idées et échanger.

La Ville des Mureaux, pleinement impliquée dans une démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sera partenaire du projet. Ses réalisations récentes innovantes, son patrimoine naturel et son tissu associatif, industriel et économique local constituent des opportunités pour permettre aux jeunes de comprendre les enjeux climatiques en milieu urbain, et être acteurs de la transition écologique.

- **La Ville de Paris et la commune des Mureaux, fortes de ces valeurs partagées, conviennent de travailler sur un partenariat autour de l'Académie du Climat. Cet engagement permettra aux jeunes des Mureaux de bénéficier de l'offre pédagogique de l'Académie qui sera déclinée aux Mureaux.**

  Ce partenariat se traduira aussi par des échanges entre jeunes de Paris et des Mureaux, par des accueils réciproques, des actions pédagogiques et formations hors les murs.

Les dispositions opérationnelles de ce partenariat seront formalisées dans une convention spécifique.

2. Développer l'agriculture urbaine.

Au cours des dernières décennies, l'agriculture n'a cessé de s'éloigner des villes. Pour reconnecter les habitants aux enjeux agricoles contemporains et pour végétaliser la ville, la Ville de Paris a mis en place un appel à projet « Parisculteurs », pour faciliter et accélérer l'installation de projets agricoles à Paris et dans le Grand Paris. Il s'agit de trouver des sites : toitures, murs, sous-sol, espaces en pleine terre et de proposer à des agriculteurs urbains et porteurs de projet d'y développer des projets d'agriculture urbaine. La Ville des Mureaux a quant à elle développé des projets de permacultures, et participent tant au développement des circuits courts à travers sa commande publique qu'à la préservation des terres agricoles présentes sur son territoire.

- **Pour renforcer leurs expertises réciproques les deux communes seront partenaires à travers l'appel à projet Parisculteurs 4.**

  La Ville des Mureaux apporte à l'appel à projets un site en pleine terre, sur la parcelle dite « Château d'Eau », d'une superficie de 8 600m² en lisière de forêt.

  La Ville de Paris apportera son soutien en ingénierie de projets pour permettre à un projet de s'installer. Le partenariat permettra par ailleurs de procéder à des échanges d'expérience sur l'agriculture urbaine, sur l'alimentation durable, et sur la façon dont les deux villes travaillent à améliorer la production et les circuits d'approvisionnement des collectivités pour les rendre plus durables.

3. Partager nos compétences sur les innovations et les expérimentations contre le réchauffement climatique.

La Ville de Paris et la commune des Mureaux mettront en commun leurs expériences et leurs pratiques sur différents sujets comme :

- l'**éco construction**, avec l'usage de **matériaux biosourcés**, et plus particulièrement la construction bois comme pour le pôle éducatif Léo Lagrange aux Mureaux ;
- la gestion des eaux pluviales, avec le partage d'expérience sur la **débitumisation** de l'espace public et la perméabilité des sols,
- l'expérience de la **réouverture de la rivière urbaine** (ru d'Orgeval) sera étudiée pour la réouverture de la Bièvre dans le 13e arrondissement de Paris,
- la réintroduction de **« zones tampon » pour la biodiversité** aux Mureaux, ou dans les Bois parisiens.
- la **lutte contre les îlots de chaleur**, avec un travail sur leurs cartographies, la mise en place de système de mesure d'impact des îlots de fraîcheur, la mise en place par la Ville de Paris d'ombrières, de cours oasis, de programmes de végétalisation participative.

Des groupes de travail seront constitués pour chacun de ces thèmes afin de partager retours d'expérience et innovations. Paris et Les Mureaux pourront aussi, suivant les opportunités, mutualiser leurs efforts pour différents projets, et échanger sur les cahiers des charges de leurs opérations. Des **visites de sites exemplaires et innovants seront organisées en commun, à destination des élus et des services experts**.

- Dans le cadre de ce travail d'échanges, notamment sur la question de l'eau, la Ville de Paris s'engage à **travailler avec la commune des Mureaux pour permettre la cession de deux**

anciens puits de captage, propriété de la Ville de Paris aujourd'hui en exploitation par voie de convention.

4. Promouvoir un tourisme écoresponsable et le fret décarbonné autour de la vallée de la Seine.

La Ville de Paris et la commune des Mureaux partagent un bien commun : la Seine. Traversant les deux collectivités, le fleuve est redevenu aujourd'hui le centre d'attention des politiques d'aménagement du territoire. Il constitue un **patrimoine naturel exceptionnel qu'il convient de préserver des pollutions, mais aussi un potentiel de valorisation** : tourisme local, logistique décarbonnée. La Ville de Paris et la commune des Mureaux veulent accélérer cette dynamique.

- **La Ville de Paris et la commune des Mureaux agiront ensemble à travers :**

  - l'organisation avec Rouen et Le Havre des **états généraux du fluvial ;**
  - l'association de la Ville des Mureaux à la démarche de valorisation du parcours culturel que la Seine constitue avec la « **vallée des impressionnistes** » ;
  - l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine à l'horizon des **JOP 2024** pour permettre une **baignade en eaux vives** accessible aux habitants ;
  - la reconnaissance et le développement du potentiel d'offres de loisir en eaux vives, travail qui pourra être croisé notamment avec l'axe 2 de la convention relative au rapprochement de la jeunesse à travers l'**apprentissage de la voile.**

Axe 2 – Faire se rapprocher la jeunesse de Paris et des Mureaux

1. Construire un projet pédagogique partagé autour de la pratique de la Voile et de la célébration des JOP 2024

Les Mureaux développent **un projet éducatif partenarial** autour de la voile. Les Mureaux ont en effet une longue tradition de pratique de la voile avec la **fondation du Cercle de la Voile de Paris en 1858** et, l'organisation des épreuves olympiques de régate aux JO de 1900 et 1924 sur le bassin des Mureaux. Ainsi, fort de cette histoire et de la volonté de faire redécouvrir cette pratique nautique aux muriautin.e.s, la commune des Mureaux souhaite construire un partenariat en direction des jeunes autour de la voile.

Ce partenariat ne se limitera pas à la seule activité sportive et servira de support et d'ouverture vers d'autres thématiques dont un **volet éducation et culture** (apprentissage de l'anglais avec la découverte du seaspeak), et **scientifique** (projet de développement d'un nouveau modèle de bateau « 2124 »).

Les Mureaux souhaitent inscrire cette action dans un partenariat également **avec Le Havre, et Marseille,** qui accueilleront des épreuves des JOP 2024. La commune est labellisée **Terres de Jeux Paris 2024**, et candidate pour accueillir les entraînements. Elle prévoit le déploiement d'une programmation évènementielle sur ce thème en 2024.

- La Ville de Paris sera partenaire de cette initiative. Paris dispose elle-même d'un espace nautique au parc interdépartemental de Choisy-le-Roi, avec des activités ouvertes aux scolaires parisiens. Ce partenariat prendra dans un premier temps la forme de **jumelage avec des classes parisiennes, avec également des classes vertes intégrant la pratique de la voile sur la base nautique de Choisy Le Roi pour Paris et sur le centre nautique de l'Ile de loisir du Val de Seine pour les Mureaux.** Il pourra par la suite s'élargir à d'autres jeunes du Grand Paris et de l'Axe Seine.

2. La découverte du patrimoine culturel et des offres de loisirs réciproques.

La Ville des Mureaux est lauréate du projet de **micro-folies**, impliquant des programmes de formation et d'acculturation aux champs d'expression permis par le numérique. De la même façon, la Ville de Paris a déployé au Forum des Images le centre **TUMO** à Paris. La Ville des Mureaux a en outre mis en place une démarche d'intégration citoyenne des jeunes, impliquant des **partenariats en cours avec le château de Versailles ou différentes écoles d'art à Paris**.

- Un partenariat spécifique touchant à l'action éducative sera engagé. Il procédera par **échanges interclasses, et l'accueil de jeunes scolaires des Mureaux dans des équipements parisiens pour des séquences de découverte des grands sites culturels (musées municipaux notamment) et sportifs parisiens.** Il pourra impliquer le projet des micro-folies comme support pédagogique.

  Pour les jeunes de Paris, la commune des Mureaux fera visiter les **installations aéronautiques, ses sites naturels remarquables,** avec une possibilité d'hébergement sur place. Une

expérimentation doit être étudiée pour l'été 2021, qui pourrait, pour Paris, trouver place dans le dispositif « Un été particulier ».

3. Renforcer la formation des jeunes aux métiers de l'environnement

Les deux communes portent une attention particulière aux dispositifs visant à renforcer l'intégration des jeunes au monde du travail, en particulier dans le domaine de l'innovation et de la lutte contre le réchauffement climatique.

- Notamment dans le cadre de l'Académie du Climat, les deux communes s'associeront pour **structurer et renforcer les filières de formation et d'emploi des métiers en tension dans le domaine de la transition écologique** (rénovation thermique, développement des agromatériaux).

  La Commune des Mureaux s'appuiera sur le **réseau du Club des villes d'Ariane et la Ville de Paris sur le réseau des entreprises signataires de la Charte Paris Action Climat**. Les jeunes de 16 à 25 ans pourront aussi trouver des opportunités de stage, d'expérience en entreprise et de services civiques tournés vers les enjeux environnementaux au sein de la future **Maison de la jeunesse** qui sera installée en ex Mairie du 1er arrondissement de Paris.

Axe 3 – Agir pour la prévention et la sécurité

La sécurité des Parisiennes et des Parisiens dans leur vie quotidienne est un enjeu majeur, renforcé par la dimension très spécifique de Paris, qui est à la fois une ville et une capitale d'envergure internationale et qui accueille chaque année des millions de visiteurs. Depuis 2014, de nombreuses réformes ont été menées à Paris, notamment en 2016 avec la création d'une direction municipale, la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP), puis en 2017 avec la loi du 28 février 2017 relative au statut de Paris qui a confié à la Maire de Paris la responsabilité du stationnement et de la circulation. Trois ans après, une proposition de loi propose d'instaurer un cadre légal permettant de doter Paris d'une police municipale. Cette réforme permet de faire entrer Paris dans le droit commun des collectivités en matière de sécurité mais aussi répond à une attente forte des Parisiennes et Parisiens en matière de sécurité. **La future police municipale parisienne, sans arme létale, aura pour mission de faire respecter les « règles du quotidien », agira sur la sécurisation mais développera également la médiation**, en passant par la prévention et la verbalisation, en luttant contre les incivilités qui peuvent altérer la vie d'un quartier, d'un arrondissement.

La ville des Mureaux dispose d'une police municipale. Son déploiement a mis l'accent sur une politique volontariste articulant l'ensemble des métiers de la prévention et de la sécurité. Elle a fait le choix également d'un armement non létal, volonté accompagnée d'une démarche partenariale renforcée avec la police nationale, ainsi qu'avec les acteurs locaux.

Fort de son expérience et d'un savoir-faire, **la Ville de Paris souhaite bénéficier de l'expérience des Mureaux** pour la mise en place de sa future police municipale. Cette coopération porterait, dans un premier temps, sur le volet de la formation avec la possibilité d'un accueil de stagiaires parisiens au sein de la police municipale aux Mureaux, et dans un second temps par des partages d'expérience concernant les politiques de sécurité et de prévention.

1. Coopérer sur la formation des policiers municipaux

La question de la formation est centrale pour les policiers municipaux dans la mesure où elle constitue un enjeu de reconnaissance pour un corps professionnel qui doit constamment établir sa légitimité, et agit en interface quotidienne avec les habitants. La proposition de loi créant la police municipale parisienne prévoit que la formation initiale et continue des policiers municipaux parisiens soit assurée directement par la Ville de Paris, en conformité aux formations dispensées par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour les autres polices municipales. Ainsi, le dispositif de formation des futurs policiers municipaux parisiens reposera sur une formation initiale d'application ainsi qu'une période de stage pratique dans une collectivité déjà dotée d'une police municipale. La Ville de Paris projette la création d'une école des métiers de la sécurité, qui encadrera et dispensera les activités de formation initiale et continue des agents de la Ville de Paris, et de sa police municipale.

- **La ville des Mureaux accueillera, à partir de mai et juin 2021, un ou plusieurs stagiaires de la Ville de Paris au sein de sa police municipale afin d'effectuer une période de stage pratique de cinq jours.** Cet accueil pourra être reconduit pour les prochaines sessions de formation organisées par la Ville de Paris. La Ville de Paris pourra une fois la police municipale créée, accueillir des stagiaires des Mureaux ;

- **Dans le cadre de l'étude de la constitution d'une école parisienne de formation aux métiers de la sécurité, qui accueillera à la fois les nouveaux agents recrutés sur concours, et tous les**

agents déjà présents sur le terrain, la Ville de Paris associera la commune des Mureaux à son élaboration, et pourra construire un partenariat autour de la formation des agents. Selon des modalités techniques et administratives qui seront à déterminer, ce partenariat pourra envisager l'implication des policiers municipaux des Mureaux dans les programmes de formations complémentaires dispensées par la future école parisienne ;

Ces partenariats donneront lieu à des conventions spécifiques, cadrant les modalités de coopération sur les plans administratifs et techniques (participation aux jurys de recrutement de la police municipale parisienne, interventions au sein de l'école de la sécurité…).

- Les deux villes **mutualiseront leurs réflexions à cette occasion sur l'évolution du métier de policier municipal.** Elles échangeront sur les moyens de permettre d'en améliorer l'attractivité, et d'anticiper les éventuels effets liés aux disparités de fonctionnement et de gestion des métiers de la sécurité entre collectivités.

2. Partager l'expérience des politiques de prévention

Au-delà du déploiement d'une police municipale, la Ville de Paris et la commune des Mureaux souhaitent **partager leur expérience en matière de prévention, considérant ce champ d'action comme indispensable à un politique intégrée des sujets de sécurité et de tranquillité publique.** Plusieurs domaines d'actions dans la politique de prévention pourront être travaillés.

Prévenir les phénomènes de rixes

La Ville de Paris, comme de nombreuses villes de France et d'Île-de-France, est confrontée aux phénomènes des rixes et de violence entre jeunes, notamment aux abords des établissements scolaires, des centres commerciaux et/ou inter quartiers. Ces affrontements souvent violents peuvent opposer plusieurs dizaines de jeunes et participent à maintenir un climat anxiogène dans les quartiers. Pour répondre à cette problématique, la municipalité parisienne diversifie les actions de prévention en direction des jeunes notamment via les médiateurs, agents de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection. De même, le 3 octobre 2018 se sont tenus les États Généraux de la Prévention des Rixes ; et de ce travail de réflexion est née la stratégie parisienne de prévention des rixes qui ouvre la voie à une collaboration solide et à de nouveaux liens entre partenaires institutionnels et associatifs, familles et jeunes eux-mêmes.

Dans le cadre de l'acte 2 de la Stratégie Parisienne de **Prévention des Rixes, la Ville de Paris veut aller plus loin et souhaite développer encore les coopérations métropolitaines pour mieux lutter contre ces phénomènes.**

La ville des Mureaux est confrontée aux mêmes problématiques et a développé plusieurs stratégies dans la prévention des rixes. Ce travail de prévention que mène la police municipale des Mureaux passe tout d'abord par une bonne connaissance de la population et une collaboration étroite avec le monde éducatif ; une attention particulière portée sur les plus jeunes. La ville des Mureaux est aussi en lien avec les associations, les bailleurs sociaux, les gérants d'équipements publics, la police nationale et les autres acteurs de la prévention.

- **Dans ce contexte, un partenariat entre les deux villes sur cette question permettra de partager les différentes approches stratégiques afin de penser des actions de prévention et des modes d'intervention adaptés et efficients.**

Police de l'environnement

Le respect de la réglementation environnementale, la lutte contre les nuisances sonores et les dépôts sauvages et la préservation de l'espace public sont au cœur de l'action municipale des deux collectivités et des attentes des habitants de Paris comme des Mureaux. Des actions d'information et de sensibilisation du public sur le respect de l'environnement et de la réglementation sont déjà mises en place avec des mesures de verbalisation en cas d'infraction à la réglementation au sein de nos deux collectivités.

- **Il est proposé un partage d'expérience sur les actions entreprises par les inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris notamment avec les Brigades « Urgence propreté » et les Brigades sur le respect du code de la route.**

- **La Ville de Paris dispose d'un dispositif de signalement des désordres sur l'espace public, dit « DansMaRue », un travail d'échange sur une déclinaison de l'application pour le territoire des Mureaux sera envisagé.**

***

La Ville des Mureaux	La Ville de Paris
Représentée par Monsieur le Maire,	**Représentée par Madame la Maire,**
FRANÇOIS GARAY	**ANNE HIDALGO**